5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

5 CENTIMES

NEUVIEME ANNEE.- N° 7

MERCREDI 7 JANVIER 1903

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité

ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

Aujourd'hui, lire

Importante Manifestation Socialiste à Lille : *Le Punch offert par le Parti Républicain Socialiste aux délégués sénatoriaux socialistes indépendants.*

RÉFORME MURE

Quand un privilège est arrivé au terme de son évolution ; quand, par la force des choses, il présente le *maximum d'inconvénients*, sans que la collectivité en retire aucun des avantages pour lesquels il fut institué, de telle sorte qu'il n'apparaît plus que comme une survivance monstrueuse dont tout le monde perçoit le caractère d'iniquité, il est rare que ses bénéficiaires ne se laissent pas entraîner à exagérer leurs prétentions et à accomplir quelque acte inconsidéré qui donne le signal de l'assaut sous lequel l'édifice déjà ébranlé s'écroule.

Sommes-nous aujourd'hui à la veille d'une de ces minuscules révolutions, qui sont à certaines parties caduques de l'ordre social ce que sont les révolutions à l'ordre social tout entier, quand le coup de pouce final de quelque gros événement imprévu vient marquer l'heure de la transformation inéluctable ?

On le croirait, à voir comment les incidents fâcheux se répètent, se multiplient dans le monde des chargés judiciaires.

On sait que M. Clemenceau a déposé devant le Sénat une proposition de loi ayant pour objet de supprimer les charges d'avoués, d'huissiers, etc., qui grèvent de frais inutiles et très onéreux le coût de la justice. Or, c'est le moment que choisissent les avoués de Cherbourg pour aggraver une folle équipée vieille déjà de huit mois, et dans laquelle ils s'obstinent avec l'entêtement puéril qu'on observe *chez les vieilles gens parvenues à l'entière caducité.*

Les lecteurs de ce journal n'ont peut-être pas oublié l'étrange moyen auquel eut reccurs la réaction dans cette ville pour combattre le candidat républicain partisan de la réduction des frais de justice, de la simplification de procédures et partant de la simplification des frais que messieurs les avoués encaissent dans les broussailles des maquis des procédures compliquées ; les avocats partisans de ce candidat furent privés des dossiers ; les experts d'expertises ; les imprimeurs qui imprimaient les journaux favorables à la candidature républicaine furent boycotés, leurs journaux exclus des avantages lucratifs considérables des annonces judiciaires : ventes, licitations et autres insertions qui sont, dans quelques villes de province le revenu le plus clair de la quatrième page.

Cette aimable plaisanterie sur laquelle le cabinet Waldeck-Rousseau fit ordonner une enquête et ouvrir des poursuites n'est pas encore terminée, puisque la Ligue des Droits de l'Homme a été saisie de la question par les habitants de Cherbourg. Le boycottage continua. Aux avertissements du procureur de la République leur remontrant combien une attitude pareille est peu conforme à l'esprit de l'institution et des fonctions dont ils sont investis ; les avoués de Cherbourg ont répondu en maintenant toutes leurs prétentions. Nous *sommes libres, disent-ils,* dans le choix de nos collaborateurs. De quel droit nous imposeriez-vous de prendre X... pour plaider dans telle affaire, quand notre bon plaisir nous porte à faire choix de Z... De même pour les annonces judiciaires. J'avoue à la liberté de porter à qui bon lui semble l'impression des affiches placardées par ses soins, la reproduction de ces affiches dans les journaux de la localité ou du département. Et le boycottage persiste. Et la justice est désarmée pour faire rentrer dans le droit chemin ces auxiliaires des tribunaux en révolte contre le tribunal de Cherbourg.

Car celui-ci s'est prononcé : il a supprimé la délibération par laquelle les avoués avaient décidé officiellement le boycottage. Les avoués se sont inclinés en droit devant le jugement rendu. Ils ont rapporté leur délibération sur les registres de l'ordre. Officiellement en droit, leur décision n'existe plus, officiellement en fait, le concert de ces bazochiens continue à tenir éloignés de la barre les avocats républicains, à priver les imprimeurs et les journaux républicains des impressions et des annonces qui vont exclusivement à leurs concurrents réactionnaires. Et le privilège des avoués, qui n'avait pas été encore considéré de ce point de vue est tel, que les tribunaux, cours d'appel, cour de cassation et ministre de la justice *même sont impuissants à réprimer la rebellion passive des avoués de Cherbourg.*

La folie est contagieuse. La presse cléricale et réactionnaire applaudit et encourage naturellement, cette initiative hardie. Les avoués de Tours, de Saint-Nazaire, et de diverses villes de l'Est ont voulu également mériter les félicitations de leurs *Croix* respectives. En conséquence, ils ont imité la levée de boucliers et des dossiers de leurs confrères. Je le répète, contrairement à ce que pensent mes éminents collègues et amis Buisson, Guyesse et Pressensé, le gouvernement est désarmé. Le concert des avoués cléricaux, dès l'instant où il s'affirme par une entente tacite, maintenue en dehors de toute manifestation officielle de l'ordre, ne saurait l'atteindre par aucune décision de justice ou disciplinaire. On se trouve là en face d'une de ces coalitions, *comme il s'en* produit tant dans le monde économique. Les patrons se refusent à embaucher tels ouvriers dans leurs usines, les ouvriers *qui ont manifesté* des sentiments républicains ou syndicalistes, par exemple : au nom de la liberté individuelle, du droit de propriété intangible, rien ne saurait contraindre ces patrons à revenir sur leur décision.

Ainsi, à tous les accidents de route surgit dans notre société contemporaine l'antagonisme entre le fait et le droit : le fait est plus fort que le droit et celui-ci ne peut être appliqué, sauvegardé qu'à la condition de briser le fait économique, subordonné désormais au droit politique républicain.

Dans l'espèce, la liberté des avocats, des imprimeurs et des journaux ne peut être préservée du boycottage des avoués que par la suppression des avoués ; — tout comme la liberté politique de la classe ouvrière ne peut être sauvegardée et assurée que par la suppression du despotisme économique qui la subordonne au bon plaisir capitaliste.

La suppression des charges d'avoués, dont l'inutilité ne fait plus de doute pour personne, sera sans doute une transformation plus facile à réaliser que l'autre. Mais elle traînait en longueur. La révolte des avoués de Cherbourg aura l'incontestable avantage de mettre la réforme au point. Celle-là aujourd'hui, une autre demain, ainsi l'œuvre de progrès s'accomplit avec le concours le plus souvent — des ouvriers de réaction — comme il arrive pour la suppression des charges judiciaires.

Gustave ROUANET.
Député de la Seine.

AU PAYS NOIR

Les délégués de la Confédération du Travail

A AVION

Dans leur course de propagande à travers le bassin du Pas-de-Calais, les délégués de *la Confédération générale du travail ont fait à* Avion des déclarations particulièrement nettes et précises. Il est important de les fixer : c'est le camarade Delcourt, délégué mineur, qui présidait la réunion.

Le compagnon Levy a déclaré sans ambages aux mineurs qu'ils étaient des égoïstes et qu'ils méritaient la *réprobation de toute* la classe ouvrière.

Le citoyen Delcourt lui fit immédiatement observer qu'en toutes circonstances, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais avait fait largement son devoir chaque fois que des travailleurs en grève, avaient réclamé son assistance; et, il a rappelé les sacrifices consentis par les mineurs, sur leurs salaires de quinzaine, pendant de longues semaines, pour soutenir les ouvriers en conflit avec l'exploitant. Les chiffres cités par Delcourt étaient indéniables et probants.

Mais, ce n'était pas de cela qu'il s'agissait.

Les travailleurs du sous-sol sont des égoïstes, parce qu'ils ont demandé, pour eux, la loi de 8 heures, *le minimum de salaires,* la retraite de 2 francs par jour, des délégués à leur sécurité; parce qu'ils n'ont pas demandé par la Grève révolutionnaire, ces avantages pour l'universalité des travailleurs de terre et de mer. *Ils sont des égoïstes,* parce qu'ils ont fait leur dernière grève en faveur de leurs *revendications professionnelles; parce* qu'ils ont accepté pour leurs vieux la retraite de 600 francs que les Compagnies ont été amenées à leur accorder.

Et pourquoi les mineurs demeurent-ils des égoïstes? parce qu'ils persistent à demeurer des « votards ».

Des votards?... oui; des socialistes qui veulent la conquête des pouvoirs publics, qui nomment des conseillers municipaux, des conseillers généraux, des députés, demain des sénateurs; qui demandent à leurs élus dans les assemblées de défendre leurs intérêts, de présenter et de soutenir des projets *de loi donnant satisfaction à leurs légitimes* revendications; qui se présentent devant des commissions parlementaires, à la Chambre, au Sénat, et discutent leurs conditions de travail; qui enfin, entrent en rapport avec un président du Conseil et acceptent du Parlement l'arbitrage.

Le compagnon Levy flétrit énergiquement cette tactique et cette méthode. Il ne veut plus la grève d'une corporation luttant contre les patrons pour des revendications isolées; il ne veut, plus d'action parlementaire. Ce qu'il veut, c'est la grève générale, au jour fixé par la Confédération générale du Travail, pour la Révolution sociale, appelée à modifier d'emblée, la Société actuelle, et les conditions du Travail.

Après cet exposé simpliste de la transformation sociale, du compagnon Levy, son acolyte Griffuelhes intervient à son tour. Oui, insiste-t-il, les mineurs ont été jusqu'aujourd'hui des égoïstes, mais ils peuvent immédiatement, s'ils le veulent, cesser de l'être : qu'ils *entrent à la Confédération générale* du Travail. Ils s'affranchiront du même coup des « politiciens » et de toutes les lenteurs parlementaires. Pour cela, qu'ils quittent le vieux Syndicat du Pas-de-Calais; qu'ils désertent le drapeau sous lequel ils combattent depuis si longtemps; qu'ils passent au Syndicat dissident de Goudemetz et entrent comme il l'a promis, à la Confédération.

L'organe officiel de la Confédération générale du Travail insiste d'ailleurs sur le rôle qu'elle fait jouer dans notre bassin par ses émissaires Levy, Griffuelhes et Klemzinski : « ils sont allés porter et propager l'émancipation des travailleurs par la Grève générale révolutionnaire. Ils ont pu, dit la « Voix du Peuple » pénétrer pour la première fois dans la forteresse; ils ont de ce fait désillé les yeux des camarades mineurs et les ont mis à même de se rendre compte de mes manœuvres.

Il y a des gens qui ont la joie facile! Voici quel a été le résultat de la prédication des doux apôtres : les délégués de la section d'Avion — ils sont dix — réunis pour examiner la question de savoir s'ils adhéreraient au Syndicat dissident de Goudemetz ont décidé « par neuf voix contre une » que la section d'Avion resterait fidèle au vieux Syndicat.

Chacun conviendra que le succès est mince; et, dire qu'Avion est ma meilleure forteresse dans « mon fief », comme on écrit à la Bourse du Travail, est assurément flatteur pour moi.

Dois-je ajouter que j'ai cette fois encore la large part des basses injures du journal du Château-d'Eau? Je n'y attache nulle importance; ni les cris, ni les déclamations des délégués de la Confédération ne sauraient troubler ma quiétude.

BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

AU JOUR LE JOUR

IDYLLE POLICIÈRE

Sans doute, il n'y a point lieu de féliciter outre mesure la police française à propos de la capture des Humbert. Elle s'agita, mais ce n'était pas le dieu des bonnes gens qui la menait. Néanmoins, malgré son horreur obstinée pour la capitale espagnole où Frédéric et Romain prenaient tranquillement l'apéritif au café le plus chic tandis que Thérèse étonnait les parfumeurs, il convient de relever à son actif une anecdote de laquelle son prestige reçoit un lustre inprévu. Je veux parler de l'aventure charmante dont le héros est l'agent Gaston.

L'agent Gaston avait pris passage à bord de l'Iberia, le transatlantique qui menait Blondinette à Buenos-Ayres. C'était quinze bons jours de traversée en perspective pendant lesquels un policier, un peu débrouillard, devait trouver plaisir à se documenter. « Il y a trois moyens pour vous conquérir, dit Pâris à la belle Hélène hésitante : d'abord la séduction, ensuite la ruse et, enfin, la violence ! » Plus heureux que le berger d'Offenbach, l'agent n'eut pas besoin de pousser au delà du premier stratagème. Il plut tout de suite. Mme d'Alaza, qui est engagée au théâtre de Buenos-Ayres afin de jouer les ingénues, était libre, en pleine mer, de toute contrainte professionnelle. Elle écouta avec intérêt la romance de Gaston, qui se trouve être, par hasard, un ancien ténor. Et ce fut une histoire de cœur très bien notée à la Préfecture.

Quand on avait fini de rire, on causait, et de quoi parler, même entre le ciel et l'eau, sinon de l'affaire Humbert? Dans ses effusions reconnaissantes, Blondinette livrait parfois un renseignement curieux, laissait échapper, dans l'expansion de ses enthousiasmes surveillés comme des interrogatoires, des indications précieuses. En contemplant sa belle, l'amant doublement heureux songeait à la fois à Vénus, à Gounod, à M. Leydet et à M. Hamard. Je veux croire qu'il cachait soigneusement un carnet de notes sous son oreiller. Et ce fut une idylle exquise avec un parfum discret de haute administration. Cependant, en arrivant au port, le ton changea et, ce jour-là, comme dit le Dante, « ils ne lurent point plus avant... » Le carnet était fini.

Mme d'Alaza trouvera peut-être Gaston un peu mufle ; mais M. Lépine le complimentera. Et toute la question est là : vaut-il mieux plaire à M. Lépine ou à Blondinette ? Force est bien tout de même de le reconnaître ; il y a aussi de douces obligations professionnelles dans le corps de la Sûreté !

Série de révolutions

Un ingénieur anglais apporte une contribution à l'œuvre civilisatrice. Au moyen d'un gyroscope perfectionné, il étend de 800 mètres à 3.000 mètres le rayon d'action de la torpille automobile.

A huit cents mètres, les torpilleurs étaient *fort exposés au feu du vaisseau qu'ils menaçaient.* A trois mille mètres, ils ne redoutent plus rien de l'artillerie légère et pas grand-chose de la grosse artillerie. Dès lors, les grands bâtiments sont voués à la destruction. Les longues querelles entre les deux écoles navales se terminent par la victoire de la *jeune école.*

Si la nouvelle est exacte, c'est une révolution dans la tactique navale, une révolution dans la métallurgie, une révolution dans les budgets. Que d'affaires !

Des chiffres

La campagne contre les caisses d'épargne se poursuit dans les journaux réactionnaires par la publication fréquente des statistiques officielles accompagnées de commentaires *tendancieux et de sinistres pressentiments.*

Nous allons, paraît-il, à la ruine et à la faillite. Est-il besoin de dire que ce n'est pas vrai ? Nous sommes obligés pourtant de remettre les choses au point.

Voyons à quoi ont abouti les efforts répétés des nationalistes. Nulle part ils ne se sont plus *remués* qu'à Paris. Nulle part ils n'ont mené une campagne plus bruyante et plus vigoureuse. Par leurs discours, par leurs conversations particulières, par les bruits répandus à dessein, ils ont tenté d'effrayer l'épargne. Quel a été le résultat de ces manœuvres ?

L'*Officiel* vient de publier un tableau très instructif relatif aux opérations de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris pour l'année 1902. Nous y voyons que si au 1er janvier 1902 le total des sommes déposées s'élevait à 124 millions 821.428 fr. 24, au 31 décembre 1902, il montait à 121,160,458 francs soit une diminution de 3.660.979 fr. 78.

Pour être logiques avec eux-mêmes, les nationalistes devraient reconnaître qu'ils n'ont réussi à ébranler notre crédit que dans une proportion inférieure même à 3 %. C'est peu, en comparaison de l'effort.

Aussi ne soufflent-ils point mot de cette statistique.

Quant à ceux qui se sont laissés effrayer par les divagations des cléricaux, ou qui, sur l'ordre de leurs confesseurs, sont allés retirer leurs dépôts, nous leur souhaitons — puisque c'est le moment des souhaits — de ne point regretter amèrement plus tard d'avoir suivi des conseils pernicieux et inconsidérés.

CHRONIQUE

LA RAINETTE

A la surface des fontaines et des étangs frétille un petit monstre, à la queue longue et charnue, à la tête énorme et grotesque.

C'est le « Têtard ». C'est un poisson, il n'a l'air de rien, mais il nous réserve, dans une flaque d'eau, un des plus étonnants spectacles de la nature.

Bientôt, changeant de forme et d'existence, d'appétits et de destinées, il devient presque tout à coup un être absolument nouveau qui s'élève comme d'un bond vers une sphère supérieure. En quelques jours, le corps s'allonge, et grossit ; la peau se gonfle, les jambes bourgeonnent, se dégagent ; les bras naissent ; les dents poussent, la tête semble se détacher de ce corps mis aux chiffons, et l'animal transfiguré jette sa queue au diable.

Le poisson s'est fait reptile, de véritables poumons ont succédé aux branchies. D'herbivore il est devenu carnivore, et d'aquatique amphibie. Dans sa curieuse métamorphose accomplie sous tous les yeux, au grand jour, en plein soleil, il a conquis un élément : la terre !

Du fond des lacs et des ruisseaux, il s'élance dans les prairies, dans les champs, dans les bois ; il nage, il rampe, il saute, il chasse, il chante, et Dieu sait s'il use de la voix formidable que la nature lui a donnée.

Le Têtard maintenant s'appelle la Grenouille.

Mais, parce qu'elle a conquis la terre, la Grenouille n'en reste pas moins attachée à l'eau, sa première patrie. Le reptile se souvient qu'il naquit poisson, et c'est dans la vase, son berceau, qu'il plonge, qu'il se cache, qu'il passe l'hiver. L'eau, c'est toujours sa forteresse et sa maison.

« Non omnes licet adire Corinthum » : tous les têtards ne deviennent pas grenouilles.

Le soleil est le suprême artisan de cette curieuse métamorphose. Sa chaleur fécondante est aussi nécessaire à l'épanouissement des grenouilles qu'à celui des blés et des marguerites.

Dans les *sombres et froids marais* du Nord, des myriades de têtards attendent vainement la transfiguration promise.

Ils vivent et meurent têtards.

Faute d'un rayon de soleil, une vie nouvelle, pour laquelle ils étaient faits, leur échappe à jamais.

Leur pâle existence se concentre et se termine au fond du noir abîme.

Comme des réprouvés de la nature, ils s'éteignent dans l'obscurité en vue de Chanaan, sans entrer dans le monde lumineux des grenouilles, où pourtant Dieu leur avait marqué une place.

Parlons un peu de la grenouille, et nous arriverons à sa gentille sœur, la rainette.

Une singularité de la grenouille, c'est qu'au lieu de respirer par ses poumons, elle absorbe l'air par sa peau. De cruelles expériences l'ont prouvé. On a coupé les poumons à de nombreuses grenouilles, et les malheureuses bêtes ne s'en portaient pas plus mal.

Mais la peau du batracien exige un état constant d'humidité, afin que les tissus puissent s'approprier aisément le fluide atmosphérique.

La Providence s'est chargée, d'ailleurs, d'arroser la peau des grenouilles et je confesse que son système est des plus ingénieux : dans l'intérieur de l'animal se trouve une poche, j'allais dire une gourde, dont la peau s'abreuve d'elle-même quand elle est altérée. C'est, dit Franklin, une sorte de réservoir dans lequel la grenouille fait sa provision de liquide pour le cas de sécheresse.

Tout le monde sait que deux animaux nagent absolument de la même façon : la grenouille et l'homme. Cet animal pourrait bien être notre premier maître de natation.

Comme chasseur, la grenouille est un vrai chien d'arrêt. C'est la même façon de guetter le gibier et de saisir la proie. Rien de vif, de gracieux et de rusé comme une grenouille dans son rôle cygénétique. Quand elle a réussi à happer sa victime et que celle-ci est trop grosse pour être engloutie d'un coup, il est curieux de voir la grenouille pousser avec une dextérité merveilleuse, tantôt avec une patte, tantôt avec une autre la proie rétive qui se débat.

Dans un jardin, la grenouille est un exterminateur précieux des vers et des limaces.

A table, relevée d'une belle sauce blanche, c'est un mets exquis, et je déclare que si j'étais Belge, on pourrait m'appeler « mangeur de grenouilles » sans froisser mon amour-propre national.

La grenouille a sa page dans l'histoire de la féodalité, une page de persécution et de martyre qui lui fait honneur.

Les seigneurs, dit-on, dont le sommeil n'était pas toujours celui du juste, faisaient battre pour s'endormir, les marais et les étangs du château. C'était bien dur pour les pauvres bêtes qui aiment beaucoup à causer de leurs affaires par une belle nuit d'été.

Mais pourquoi se plaindraient-elles? C'était alors le règne du silence, et, si les grenouilles étaient obligées de se taire, l'homme non plus n'avait pas toujours le droit de parler.

J'arrive à la Rainette ou plutôt je termine par cette miniature charmante de la grenouille. C'est la poésie de la famille ; c'est la fleur ou mieux, le bijou de la race.

Elle ressemble, me direz-vous, à la grenouille qui, elle-même, a beaucoup du crapaud, qui n'est pas, à vrai dire, l'Apollon des animaux. On rencontre souvent de ces petits airs de familles qui font tort, je ne sais pourquoi, aux plus beaux visages, car c'est plutôt la mémoire que le goût qui se trouve offensé.

La rainette est charmante.

Son œil brille comme un diamant, et sa petite gueule est tendue de satin ; une abeille n'y entrerait pas, un moucheron y tient à peine. Quand son gosier se gonfle pour envoyer aux étoiles son cri mélancolique, il devient plus gros que sa tête.

Sa vie n'a rien de terrestre ; bien qu'elle n'ait pas d'ailes, la rainette vit dans le feuillage des arbres et saute, comme un jeune oiseau, de branche en branche.

Est-ce bien là un reptile? Les fauvettes et *les pinsons eux-mêmes vous* diraient que non.

C'est une feuille vivante qu'un coup de vent semble apporter.

Sa robe est verte comme les prés, ou violette, ou bleue, ou jaune comme l'or.

Elle change de couleurs à son gré, comme beaucoup de reptiles, soit qu'elle veuille se soustraire à un danger ou satisfaire un caprice.

Tour à tour émeraude, grenat turquoise, topaze ou rubis, on dirait qu'elle passe en revue son écrin.

Selon les espèces, sa langue a la forme d'un ruban, d'une flèche ou d'un cœur.

La chaleur la suffoque ; le frais la ranime ; sa peau diamantée absorbe la rosée des prairies ou boit les gouttelettes de pluie qui tombent des arbres ; c'est ainsi que la Rainette humecte et prépare à la respiration de l'air cette robe éblouissante qui est tout à la fois un ornement et un organe : son vrai poumon.

La rainette est aussi sociable que jolie. Qu'elle vous connaisse ou non, elle se laisse approcher car elle ne se connaît pas d'ennemi et s'accoutume à votre main.

Vive comme un oiseau, elle s'apprivoise comme un pinson.

Le docteur Towson de Gottingen avait apprivoisé deux rainettes, « Dumon » et « Musidora », auxquelles il confiait la surveillance de son dessert.

Tapies derrière une poire ou un raisin, elles firent aux insectes une telle guerre que bientôt les mouches et les fourmis furent obligées de quitter la table.

L'homme n'a qu'une vie, souvent bien triste. La grenouille, mieux partagée que lui, en a deux de successives et bien distinctes. Il nous semble qu'elle aurait tort de se plaindre.

Eh bien ! je gagerais qu'accroupie dans la vase et levant les yeux au ciel, elle regarde avec un étonnement jaloux la jolie rainette, brillant comme une émeraude dans le feuillage, et sautant dans les arbres comme un roitelet.

Je gage encore que la pauvre fille du limon donnerait bien ses deux existences pour quelques heures de la vie aérienne et libre que mène, au sein de la verdure, sa petite sœur, fille de l'air et du soleil !

FULBERT DUMONTEIL.

LETTRE DE BELGIQUE

(De notre correspondant spécial).

Bruxelles, 5 janvier.

DISCOURS ROYAUX

A l'occasion de la nouvelle année, le roi a reçu les compliments de tous les corps constitués ; et aux discours de leurs délégués, il a répondu par des discours. Toutes les fadaises et les banalités de ce genre de cérémonie s'y sont rencontrées.

Pourtant, il importe de signaler que le président du Tribunal de Commerce de Bruxelles a eu le courage de flétrir devant le roi des agioteurs, les agioteurs. Il a signalé le danger et les désastres de l'épargne publique, mise en coupe réglée par les lanceurs d'affaires.

Si le roi, en cet instant, a procédé à un court examen de conscience, manifestement il aura songé aux rapines des sociétés congolaises, constituées sous son égide et son patronage. Nous craignons beaucoup que cet honorable magistrat ne sera jamais décoré.

Dans un autre discours, le représentant des Universités soulignait la nécessité du respect de la science et la fatalité de la déchéance, si les hommes de science n'étaient pas à l'abri des coups de la politique.

Or, au même moment le gouvernement et le roi se vengeaient du citoyen Hector Denis, en désignant à la présidence de l'Académie royale un M. Mausson. Cette présidence revenait, cette année, à la classe des lettres et des sciences morales et politiques et le directeur désigné par la classe était le professeur d'Université, Hector Denis. Mais celui-ci est, en même temps, député socialiste ; et au cours de la dernière session, il avait, au nom du groupe socialiste, expliqué le vote négatif de celui-ci, sur l'adresse de félicitations au roi. Quand on a laissé mourir sa femme dans l'abandon et repoussé du cercueil d'une mère, une fille, on n'a pas le droit à des témoignages de sympathie. Cette pensée, Hector Denis l'avait exprimée avec la netteté et l'élévation qu'on lui connaît.

Dès lors, il ne pouvait devenir le président de l'Académie. C'est pourquoi, malgré les exhortations involontaires de celui qui au jour de l'an, représentait la Science au palais royal, Denis a été écarté.

Cette basse vengeance n'enlèvera rien — au contraire — au lustre qui entoure le nom de notre ami. Nous ne pouvons en dire autant du roi.

LE SECRETARIAT PERMANENT

Le Conseil Général du Parti ouvrier a nommé comme secrétaire, après examen, le citoyen Georges Maes. Celui-ci est loin d'être un inconnu pour les socialistes du Nord ; maintes fois, il y fut appelé par les groupes socialistes pour donner des conférences. Il y avait même acquis un tel renom, qu'en 1898, je pense, un décret d'expulsion intervint contre le militant belge, qui fut reconduit à la frontière.

Georges Maes est un des vétérans de notre parti, quoique relativement jeune. Il était typographe de sa profession ; il appartenait au groupe de ceux qu'on appelait les « brismémens » : c'étaient les typos qui étaient occupés chez le vieil internationaliste Brismée, mort depuis, un de ceux qui avec De Paepe et Verrycken furent les promoteurs du socialisme en Belgique. Brismée avait ainsi réuni une petite équipe de dévoués, qui, il est vrai, avaient plus souvent des besognes socialistes à accomplir, que des caractères à composer dans son pauvre atelier.

Depuis lors, Maes était devenu typographe au journal « Le Peuple ». Nous pensons donc que le nouveau fonctionnaire de notre parti saura faire sortir à l'institution du secrétariat tout l'effet utile que nous en attendons.

Léon MEYSMANS,
Député de Bruxelles.

Cà et Là

RECLAME LUNAIRE

Oh ! ces Américains, il n'y a qu'eux pour avoir de pareilles idées...

Non contents d'inonder la planète entière du flot toujours grossissant des réclames vantant leurs produits, voici qu'ils imaginent de transformer la lune en une immense affiche réclame.

Il vient de se fonder en Californie une société qui a pour but de projeter sur la surface lunaire des annonces gigantesques. Pour y arriver, on parle de combiner les rayons X et la télégraphie sans fil. On a calculé que la location de la lune pour une nuit reviendrait à 225.000 francs.

C'est peu pour un aussi merveilleux résultat !

M. Prudhomme blâme son fils de vouloir faire de la peinture :

Crois-moi, lui dit-il, renonce à une carrière où tu en verras de toutes les couleurs.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

Les Elections sénatoriales

LES RÉSULTATS D'ENSEMBLE

Paris, 5 janvier. — Comme on le sait, il y avait hier à élire 98 sénateurs.

Sur les 98 sièges vacants, 55 étaient occupés par des membres de la majorité ministérielle, dont 17 *républicains*, 29 radicaux et 9 radicaux-socialistes ; 43 étaient occupés par des membres de la minorité, dont 7 conservateurs, un radical dissident et 35 républicains progressistes ou libéraux.

Parmi les 94 sénateurs sortants, un, M. Borriglione (Alpes-Maritimes), est décédé ; huit ne se sont pas représentés.

Ce sont : MM. Leroux, (Aisne) ; général Bérenger (Alpes-Maritimes) ; Gailly (Ardennes) ; Monier (Bouches-du-Rhône) ; Laporte-Bisquit (Charente) ; Peaudecerf (Cher) ; Mazeau (Côte-d'Or), et Jacques Hébrard (Corse).

D'autre part, M. Bisseuil (Charente-Inférieure) a retiré sa candidature à la dernière heure.

Deux membres du gouvernement étaient candidats : M. Combes, président du Conseil, sénateur sortant, dans la Charente-Inférieure, et M. Rouvier, ministre des finances, député, dans les Alpes-Maritimes.

Tous deux sont élus.

M. Combes est encore élu dans le département de la Corse où sa candidature a été posée, hier seulement, par les députés et les conseillers généraux républicains.

Les sept sénateurs conservateurs sortants de la série A se sont représentés. Tous ont été réélus.

Les socialistes avaient présenté des candidats dans neuf collèges. Deux plébiscitaires s'étaient présentés comme candidats indépendants.

Les résultats définitifs se répartissent ainsi :

Conservateurs réélus	7
Conservateurs nouveaux	0
Progressistes et libéraux réélus	21
Progressistes et libéraux nouveaux	4
Républicains réélus	11
Républicains nouveaux	7
Radicaux réélus	22
Radicaux nouveaux	14
Radicaux socialistes réélus	7
Radicaux socialistes nouveaux	3
Socialistes élus	0

Manquent les résultats de la Guadeloupe et de la Réunion qui avaient à élire chacune un sénateur.

Le résultat de l'élection qui a eu lieu dans le Doubs donnera lieu à contestation. Il n'a manqué en effet que deux voix à M. Borne pour être élu au premier tour de scrutin.

Or, le bureau électoral a annulé, comme marqués d'un signe extérieur, deux bulletins portant le nom de M. Borne. Les partisans de ce dernier prétendent que les deux bulletins ont été annulés à tort et auraient dû lui être attribués.

M. de Moustier, ayant été élu au deuxième tour de scrutin, c'est le Sénat qui décidera si M. Borne n'était élu ou non au premier tour et si, par conséquent, il devait y avoir ou non ballottage.

Une protestation a été également élevée contre l'élection de MM. Andrieux et Fruchier, dans les Basses-Alpes.

Les sénateurs qui ont été réélus sont :

MM. De Carné, Haugoumar des Portes, Ollivier, Le Provost de Launay, de Trévenneuc, de Caverville, de Chamaillard, conservateurs ;

Duchesne-Fournet, Tillaye, Turgis, Saillard, Monservin, Milliard, Parissot, Thorel, Gayot, Renaudat, Rambourgt, Grimaud, F. Charmes, Delobeau, Pichon, Porquier, Sébline, Malezieux, Mascherez, Ouvrier, Fruchier, républicains progressistes ;

Labiche (Emile), Vinet, Mir, Hugot, Piot, Vagnat, Lacombe, Dusolier, Guillier, Pradal, Fougeirol, républicains ;

Combes, président du Conseil, deux fois élu, Calvet, Paul Rouvier, Gauthier, Villard, Frezoul, Delpech, Paulial, Dellestable, Labrousse, de Sal, Bernard, Bonnefoy-Sibour, Louis Blanc, Maurice Faure, Goujon, Giguet, Pochon, Denoix, Gérente, Dufoussat, Fayard, radicaux ;

Girault, Desmons, Leydet, Peytral, Velten, Fagot, Goulant, radicaux-socialistes.

Les sénateurs nouveaux sont :

MM. Gentilliez, de Moustier, Vidal de Saint-Urbain, Andrieux, républicains progressistes ;

Rouvier, ministre des finances, Sauvan, Thounens, Giacobbi, Muracciole, Brisson, Limouzin-Laplanche, républicains ;

Le Chevallier, Garnier, Gacon, Henri Ricard, Lintilhac, Chabrié, Polle, Visle, Boissier, Dauray, Boissy-d'Anglas, Gérard et Peyrot, radicaux ;

Bayol, F. Crémieux et Mazière, radicaux-socialistes.

Députés candidats :

Sur 21 députés qui avaient posé leur candidature, huit ont été élus.

Ce sont : MM. De Moustier, républicain-progressiste ; Rouvier, *ministre des finances*, et *Giacobbi*, républicains ; Garnier, Gacon, Chabrié et Ville, radicaux ; Mazière, radical-socialiste.

13 ont été battus.

Ce sont : MM. Delory, Delombre, Euzière, J. Roche, Duclaux-Monteil, Théron, Muleau, Desfarges, Borne, Beauquier, Ant. Gras, Delarue, Hubbard.

Un certain nombre d'anciens sénateurs et députés étaient également candidats. Sont élus dans cette catégorie : MM. Andrieux, Vidal de Saint-Urbain, libéraux ; Muracciole et Limouzin-Laplanche, républicains ;

Henri Ricard et Boissy-d'Anglas, radicaux ;

Fernand Crémieux, radical-socialiste.

Parmi les anciens députés battus se trouvent : MM. Granet, Chevillon, Lagnel, Chenel, Chanson, Guéneau, Proal, Sicard, Paul Roux, Gaussorgues, Fournière, Fernand Faure, Villemonte, Letellier.

En résumé, le nombre des sièges soumis au renouvellement et occupés par des membres de la majorité sénatoriale, qui était, avant les élections du 4 janvier, de 53 (Guadeloupe et Réunion non comprises), se trouve porté à 64 et le nombre des sièges occupés par des membres de la minorité, qui était de 43, se trouve réduit à 32.

Statistique officielle

Voici, d'après le ministère de l'intérieur, la statistique des sièges gagnés ou perdus :

Sièges gagnés : Allier, 2 ; Alpes-Maritimes, 1 ; Ardennes, 1 ; Cantal, 1 ; Charente, 2 ; Charente-Inférieure, 1 ; Corse, 3 ; Côte-d'Or, 1 ; Doubs (l'élection de M Borne étant considérée comme acquise), 1 ; Gard, 1 ; Nord, 1 — Total : 15.

Sièges perdus : Aveyron, 1 ; Basses-Alpes (l'élection est contestée), 1.

Gain : 13.

L'Election de M. Combes en Corse

Ajaccio, 5 janvier. — Dimanche soir, MM. Emmanuel Arène, colonel Astima, Gabrielli, Giacobbi, Malaspina, députés de la Corse, ont adressé le télégramme suivant à M. Combes, président du Conseil des ministres :

« Nous sommes heureux de vous annoncer que vous venez d'être élu sénateur de la Corse par 619 voix sur 770. En mettant ainsi à la dernière heure, et sans en avoir référé, votre nom sur la liste républicaine, nous avons voulu éviter des compétitions d'autant plus regrettables qu'elles se produisaient entre amis également dévoués, et qu'elles risquaient d'affaiblir le sens et la portée de notre manifestation sénatoriale.

Nous avons voulu également appeler sur notre